

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 3 juillet 2018, à 19 H 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également présente, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés. 2018-07-068

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2018-07-069

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer du mois de juin 2018, au montant de 313 763,80 \$ soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2018-07-069 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés. 2018-07-070

MANDAT A L'URBANISTE ALAIN DELORME, MISE À JOUR DE LA DEMANDE D'EXCLUSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire déposer une nouvelle demande d'exclusion de la zone agricole à des fins d'agrandissement du périmètre d'urbanisation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour les données et de procéder à la révision du document datant de novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Alain Delorme, urbaniste, à procéder à la mise à jour de la demande d'exclusion de la zone agricole selon l'offre de services datée du 28 juin 2018.

ADOPTÉE

Rés. 2018-07-071

LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 H 42.

ADOPTÉE

Christian Martin
Maire

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière